

Hors de l'Église, point de salut?

Série ThéoDom : « Les rouages de L'Église » série no.21, automne 2022 frère Benoît-Dominique de la Soujeole, professeur de théologie dogmatique

Il y a un adage qui remonte, côté grec à Origène, et côté latin à saint Cyprien, qui dit : « hors de l'Église point de salut », et qui est transmis à chaque siècle jusqu'à nos jours. Il est trois fois présent dans les actes du Concile Vatican II par exemple.

Mais c'est vrai que c'est assez délicat de prêcher comme ça, de manière assez abrupte : « hors de l'Église point de salut ». Cela veut dire qu'il y a pas mal de gens - quand même - qui sont plutôt mal barrés.

Je suis le frère Benoît-Dominique, de la province de Toulouse, je suis depuis 23 ans à Fribourg où j'ai enseigné la théologie dogmatique.

L'Église, juridique ou mystique?

Tout dépend de ce qu'on appelle l'Église évidemment. Si on a en tête une construction juridique ou sociologique, la majeure partie de la population mondiale n'en fait pas encore partie. Ce n'est pas une raison suffisante à mon avis pour la diriger tout droit vers les enfers.

Pourquoi ? Parce que sous le mot d'Église il faut prendre le sens paulinien, c'est-à-dire « le Corps dont le Christ est la tête ». Et c'est vrai que « être sauvé » c'est être membre de ce Corps dont le Christ est la tête. Et ce corps s'appelle l'Église.

Comment faire partie du Christ?

Alors tout rebondit à ce moment-là. Comment est-on membre de ce corps ? Quelles sont les voies d'incorporation au Christ ? C'est ça l'Église. C'est être incorporé au Christ.

Alors il y a la voie, je dirais, royale, qui fait de nous des privilégiés, à savoir que nous avons reçu la prédication apostolique, et par eux nous avons reçu les sacrements qui viennent du Christ. Et donc c'est la voie royale, c'est celle qui a institué le Christ : « allez de toutes les nations, baptisez les... ».



Il y a néanmoins une majorité de la population mondiale qui n'a pas eu ce qu'il faut considérer comme un privilège, qui est le nôtre. Néanmoins elle n'est pas pour autant parquée pour les enfers, si je puis dire. Elle peut parfaitement être incorporée au Christ par des voies que Dieu connaît. Et le concile Vatican II dit qu'il nous faut tenir, que Dieu donne à tout homme la possibilité d'être associé au mystère pascal, c'est-à-dire de faire partie du corps dont le Christ est la tête. Des voies qui sont parfois bien mystérieuses, mais je vous donne un exemple. Il y a des cas très précis au Moyen-Orient, dans le contexte de guerres effroyables, depuis plusieurs années là bas, où vous avez des musulmans qui ont, au péril de leurs vies, sauvé des chrétiens. Et ceux-là ils ne seraient pas membres du Corps du Christ peut-être ? Alors qu'ils ont manifesté une charité qui est peut-être plus héroïque encore que la mienne, qui suit un bon chrétien et qui a reçu tous les dons du Christ.

Vous voyez donc que c'est dans le mode d'incorporation au Christ que les situations peuvent être extrêmement variées. Mais le fait d'être incorporé au Christ c'est ça le salut évidemment. « Hors du Christ point de salut », c'est à dire hors de son Corps dont il est la tête, pas de salut.